



## Référentiels de compétences et d'évaluation

## Intitulé de la certification

# Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGProx) sur le territoire

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

A l'heure actuelle, les personnes en activité qui disposent des compétences pour "organiser et déployer des opérations de PGProx sur le territoire" sont des salarié·es d'une collectivité locale à compétence déchets, d'une structure relais (association, entreprise), ou sont des consultant·es spécialisé·es dans le domaine de la PGprox. Elles travaillent en collaboration étroite avec d'autres services de la collectivité à compétence déchets ou des communes adhérentes (traitement des déchets, espaces verts, politique de la ville, urbanisme, communication, affaires scolaires...), et avec d'autres structures locales et départementales (associations de jardiniers, d'éducation à l'environnement, du secteur social, bailleur social, syndics de copropriété, chambres consulaires, organisations professionnelles...).

Elles sont usuellement nommées "Maîtres Composteur·rices" (MC), et leurs compétences sont complémentaires et transversales à celles de métiers existants (par exemple, chargé de mission déchets d'une collectivité).

Ces personnes organisent et déploient les opérations de PGProx de manière stratégique et concrète sur le territoire : compostage partagé, autonome en établissement et individuel. Elles sont à la fois référentes techniques et réglementaires sur l'ensemble de ces opérations. De plus, elles animent le réseau des relais de terrain (Guides Composteur·rices\* et référent·es de site), qu'elles recrutent, font monter en compétences et mobilisent pour mener à bien ces opérations.

\* Rappel : Guide Composteur·rice (GC) est le vocabulaire usuel pour qualifier une personne qui dispose des compétences associées à la certification "Accompagner et sensibiliser à la PGprox sur le territoire".

## Déroulement d'une session d'évaluation :

Le déroulement d'une session d'évaluation est cadré par le cadre de validation pour l'obtention de la certification "Organiser et déployer des opérations de PGProx sur le territoire". L'évaluation s'effectue en **deux phases**:

- l'analyse par le jury du rapport écrit rendant compte d'un projet conduit par le·la candidat·e. Le jury évalue l'ensemble des compétences du référentiel de compétences en s'appuyant sur le document "grille d'évaluation du rapport écrit"
- une **épreuve orale** de 30 minutes entre le·la candidat·e et le jury. Cet entretien se déroule en deux temps : un temps de présentation et un temps de questions réponses.
  - La présentation par le·la candidat·e prend appui sur un diaporama de synthèse du projet conduit par le·la candidat·e. Le·la candidat·e doit justifier et argumenter ses choix.
  - **Le jury questionne** ensuite le·la candidat·e sur l'ensemble des compétences du référentiel nécessitant à ses yeux des précisions. Il évalue aussi les qualités oratoires du candidat en s'appuyant sur le document "grille d'évaluation de la soutenance orale"

Le jury a à sa disposition un dossier jury, comprenant un guide technique "cadre de validation", deux fiches « Rôle des membres du jury » et « Déroulement des évaluations », une grille d'évaluation du rapport écrit, une grille d'évaluation de la soutenance orale et une de fiche de synthèse.





<u>Pré-requis</u>: pour préparer la certification "Organiser et déployer la PGprox sur le territoire", le·la candidat·e doit maîtriser les compétences associées à la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" (présentation du parchemin de la certification et/ou document attestant de la reconnaissance des acquis pour l'ensemble des compétences attendues).

Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
(Contexte global) C1. Rendre compte à des interlocuteurs variés (collectivités, clients), des pratiques et des solutions disponibles, pour la mise en place d'un projet de PGProx en s'appuyant sur le contexte réglementaire et les enjeux territoriaux.	Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit (rendant compte d'un projet qu'il·elle a mené), d'un descriptif du contexte global sur les thématiques de PGProx ainsi que d'une liste d'objectifs opérationnels.  Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e expose le contexte global de son projet. Le·la candidat·e peut être questionné·e par le jury sur ces éléments.	Maîtrise du vocabulaire technique.  Énumération des principaux enjeux nationaux et du contexte réglementaire.  Description du contexte technique, économique et social du territoire en lien avec les problématiques de PGprox.  Description des principaux freins/leviers pour un projet de PGprox.  La présentation orale est claire et compréhensible par tous.
(Contexte local, diagnostic) C2- Mobiliser des méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets afin d'évaluer quantitativement et qualitativement le gisement d'un territoire donné en utilisant les indicateurs spécifiques relatifs aux différents biodéchets (production, volume, masse)	Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, des données chiffrées issues d'une enquête de terrain.  Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'épreuve orale par le jury.	La liste des producteurs et des biodéchets (typologie, nombre, quantité) est exhaustive.  Une liste des solutions déjà disponibles est présente.  L'évaluation globale du gisement est conforme aux indicateurs connus.





#### (Concertation)

C3 - Mener une consultation et des visites auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération de PGProx pour créer une dynamique collective qui réponde à leurs besoins, en prenant en compte leur diversité, et leurs situations de handicap, le cas échéant

Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des méthodes et des outils utilisés pour réaliser sa concertation. Il précise comment il a pris en compte la diversité des publics, notamment les publics en situation de handicap.

Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'épreuve orale par le jury. Les documents utilisés et/ou conçus sont clairs et font état de l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du projet.

Les techniques de recueil d'information et d'animation sont adaptées au contexte.

Toutes les parties prenantes ont été consultées.

Les difficultés spécifiques à la PGProx ont bien été prises en compte.

La méthode de consultation est adaptée à la diversité des publics, y compris aux personnes en situation de handicap.

#### (Méthodologie)

C4 - Décrire les étapes clés d'une opération de PGProx pour permettre la mise en place d'un projet concret de valorisation de proximité de biodéchets Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif du projet dans toutes ses dimensions : économiques, écologiques, sociales, réglementaires et pédagogiques.

Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'épreuve orale par le jury. Les étapes proposées sont pertinentes au regard du projet porté.

Un calendrier et un plan d'actions clairs sont présentés.

Les cinq dimensions (économique, écologique, sociale, réglementaire, pédagogique) sont décrites et prises en considération dans la réalisation du projet.

#### (Mise en œuvre)

C5 - Argumenter le choix des solutions techniques et matérielles les plus adaptées aux besoins du projet, en utilisant une grille d'analyse multicritères (comparatif, dimensionnement, coûts, garantie, capacités, fonctionnalités, accessibilité aux personnes en situation de handicap), et assurer les bonnes conditions de leur mise en œuvre.

Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des solutions adaptées au projet, et le contexte de leur mise en œuvre.

Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e expose et justifie les solutions techniques et matérielles choisies.

Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière sont questionnés lors de l'**épreuve orale** par le jury. L'organisation technique et matérielle envisagée ou mise en place est efficiente.

La grille d'analyse utilisée est pertinente et complète.





#### (Suivi)

C6 - Collecter des données de suivi et d'évaluation d'une opération de PGProx, pour analyser et restituer les résultats sous forme de bilan en s'appuyant sur les relais de terrain afin d'obtenir les informations pertinentes.

Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif des outils de suivi mis en place et des préconisations pour des adaptations éventuelles.

Des compléments peuvent être apportés lors de l'épreuve orale devant le jury.

Les indicateurs et les actions menées sont en conformité avec la réglementation en vigueur.

La qualité des analyses proposées permet l'amélioration continue du projet.

La restitution est claire et facilement compréhensible

### (Dynamique du projet)

C7- Identifier et mobiliser des relais de terrain bénévoles et salariés pour mettre en place les conditions adéquates au fonctionnement des projets en s'appuyant sur la complémentarité des rôles et fonctions de chacun tout en prenant en compte leur diversité, et leur situation de handicap, le cas échéant.

Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'un descriptif de la répartition effective des rôles et des liens entre les acteurs du projet. Il·elle propose une stratégie de mobilisation.

Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'épreuve orale par le jury. L'adéquation des rôles et des places de chaque acteur au regard du projet est respectée.

Les outils utilisés permettent une analyse de la situation et une circulation fluide de l'information.

La stratégie de mobilisation proposée est cohérente, facile à mettre en place et prend en compte la diversité des publics, y compris les publics en situation de handicap.

## (Autonomisation)

C8 - Apprécier les besoins de montée en compétences des relais de terrain afin d'organiser leur formation et répondre aux cadres réglementaires. Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, des solutions répondant aux besoins identifiés (formations, ateliers pratiques, visites...) pour la montée en compétences des relais de terrain.

Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'épreuve orale par le jury. Les actions proposées sont en adéquation avec le référentiel de formation.

Le rôle et les fonctions des acteurs sont bien identifiés

Les actions décrites correspondent au public pris en charge.

#### (Pérennisation)

C9 - Animer un groupe d'acteurs de la PGProx dans le but de pérenniser et d'autonomiser une dynamique collective. Le·la candidat·e fait état dans son rapport écrit, d'une série d'actions, de conditions et d'attitudes favorables à l'implication des acteurs sur la durée dans une dynamique de réseau.

Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'épreuve orale par le jury. Les actions proposées sont décrites de façon claire et cohérente.

Les outils d'animations décrits permettent d'agir sur la dynamique de groupe.

La proposition fait mention des réseaux existants et décrit les liens possibles.

Lors de la présentation orale, le·la candidat·e adopte une posture ouverte et neutre qui favorise l'échange.